



La Réunion - Territoire de la Côte Ouest

Une stratégie pour réorienter les pratiques d'un territoire très dépendant de la voiture



Exemple de visuel élaboré dans le but de la concertation

Le Territoire de la Côte Ouest à La Réunion (environ 200 000 habitants) a validé son Plan de déplacements urbain (PDU) en 2007, alors qu'il devait accueillir le Tram-Train régional. Ce projet ayant été abandonné, l'évaluation à mi-parcours ainsi que la révision du PDU étaient devenues nécessaires.

Dans un contexte de forte évolution du territoire avec une croissance en population de +2 200 habitants/an ainsi qu'un taux de mobilité en constante augmentation, l'ambition partagée est de diminuer la part modale de la voiture aujourd'hui très élevée : près de 80 % des déplacements s'effectuent par ce mode.

Le scénario retenu pour le PDU se construit autour de variantes qui tirent parti des projets actuellement portés par le territoire : la refonte du réseau de transports en commun permet de mettre l'accent sur les pôles d'échanges qui peuvent être le centre de polarités favorisant les déplacements de courte distance. L'échéance à plus long terme d'un PDU permet d'élargir la vision et d'envisager un transport collectif en site propre (TCSP).

Le PDU intègre des zones d'aménagement autour des transports en commun appelées « ZATT » où les financements PDU seront concentrés pendant les 5 à 10 prochaines années. C'est dans les ZATT, également inscrites au SCOT révisé dans les mêmes délais que le PDU, que s'intensifie l'urbanisation, s'implante de la mixité urbaine, se déploieront les aménagements prioritaires pour les piétons et les vélos.

**Evaluation et révision du Plan
de Déplacements Urbains
du TCO**

Maître d'ouvrage

Territoire de la Côte Ouest (974)